



## Traité Maasser Chéni

### Michna 2 - Chapitre 4

פּוֹדִין מֵעֶשֶׂר שְׁנֵי כֶּשֶׁר הַזּוֹל.  
כְּמוֹת שֶׁהַחֲנוּנֵי לוֹקֵחַ, לֹא כְּמוֹת שֶׁהוּא מוֹכֵר.  
כְּמוֹת שֶׁהַשְּׁלַחֲנֵי פּוֹרֵט, וְלֹא כְּמוֹת שֶׁהוּא מְצַרֵּף.  
וְאִין פּוֹדִין מֵעֶשֶׂר שְׁנֵי אֲכֻסָּה.  
אֶת שְׁדָמִי יִדְוְעִים, יִפְדֶּה עַל פִּי עַד אֶחָד.  
וְאֶת שְׂאִין דְּמִי יִדְוְעִים, יִפְדֶּה עַל פִּי שְׁלֹשָׁה;  
כְּגוֹן הַיִּין שְׁקָרִים,  
וּפְרוֹת שֶׁהִרְקִיבוּ,  
וּמְעוֹת שֶׁהִחְלִיאוּ:

On peut racheter [les fruits de] la seconde dîme à la valeur du cours bon marché : [au prix où] le détaillant les achète, non pas [à celui] où il les vend ; et [la petite monnaie] au prix auquel le changeur l'accepte, non pas à celui auquel il la délivre. On ne doit pas racheter la seconde dîme en procédant pas estimation. Ce dont la valeur est reconnaissable peut être racheté au dire d'un seul [témoin], et ce dont la valeur n'est pas reconnaissable, au dire de trois, comme, par exemple, le vin devenu aigre, les fruits pourris et la monnaie rouillée.



### Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)